



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/01/2024

Les lauréats des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP), et les lauréats de la mention "Autres voies de l'architecture".

Le jury de la session 2023 des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) s'est tenu les 15 et 18 décembre 2023.

Placé sous la présidence de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, il était co-présidé par Alain Freytet, paysagiste Grand Prix National du paysage 2022 et par Philippe Prost, architecte, Grand Prix national de l'architecture 2022.

Créé en 1980, le palmarès des Albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) a pour objectif de détecter de jeunes talents et de les faire connaître en France et dans le monde.

Organisé tous les deux ans avec le soutien de la Cité de l'architecture et du patrimoine, les AJAP sont ouverts aux architectes et paysagistes-concepteurs âgés de 37 ans et moins au 31 décembre 2023, sans condition de nationalité, ayant réalisé un projet ou participé à un concours en France. Le concours récompense les jeunes professionnels qui se distinguent par leurs capacités de conception et d'innovation, le soin apporté à la réalisation de leurs projets et par leur engagement au regard des enjeux sociétaux.

Depuis 1980, le processus des AJAP a évolué à plusieurs reprises pour s'adapter aux pratiques professionnelles des jeunes générations.

Pour la première fois cette année et à titre expérimental le palmarès a été ouvert aux diplômés en architecture, qui n'exercent pas la maîtrise d'œuvre en leur nom propre mais qui explorent d'autres voies professionnelles grâce à leurs compétences en architecture en tant que salariés ou entrepreneurs dans des domaines tels que : représentation graphique et maquette, maîtrise d'œuvre d'exécution, maîtrise d'ouvrage, planification, scénographie, médiation culturelle etc...

Le jury s'est donc également réuni pour sélectionner les lauréats de cette 3e catégorie: "Autres voies de l'architecture".

Philippe Prost nous incite à « penser une architecture une et indivisible pour tisser des liens entre les époques et les usages, entre l'architecture et son contexte, entre la mémoire et la création, entre les savoir-faire et les innovations, que ce soit à l'échelle de la pièce, du bâtiment, de l'îlot, du quartier, de la ville ou encore à celle d'un paysage ou d'un territoire tout entier ».

Alain Freytet promeut en écho une démarche paysagère, allie connaissance fine des terrains, ingénierie locale et participation citoyenne ce qui constitue un levier indispensable pour accompagner et déployer

des projets cohérents au service de la transition écologique.

Les lauréats de cette session des AJAP, ainsi que les lauréats de la mention « autres voies » illustrent par leurs pratiques et leurs propositions cette ambition pour un nouvel art de bâtir les villes, les édifices et les territoires dans les métropoles comme en zone rurale ou en ville moyenne.

LAUREATS AJAP

Dans la catégorie Architectes et Sociétés d'architecture :

- ANATOMIES D'ARCHITECTURE - Alice Mortamet, Mathis Rager, Emmanuel Stern, Raphaël Walter
- ADROIT PUJOL ARCHITECTES (APA) - Annabelle Adroit, Clémentine Pujol-Soulet
- ANDRE GUIRAUD
- ARNOU ARCHITECTES - Pierre ARNOU, Simon ARNOU
- BANCAU - Maxime Bergeret, Marion Sebbane, Gaël Sellier
- BELVAL & PARQUET ARCHITECTES (B&P) – Charlotte Belval, Pierre Parquet
- BRA - Timothée Château, Simon Masson
- CALC – Marine Canté
- CHARLOTTE ALLARD ARCHITECTURE – Charlotte Allard
- DECHELETTE ARCHITECTURE – Philibert Déchelette, Emmanuelle Déchelette
- DIEU & BICHO ARCHITECTES – Daniel Bicho, Julie Dieu
- EJO COOPERATIVE - Fanny Costecalde, Benjamin Froger, Lucie Garzon, Guillaume Wittmann
- ESNARD ET SANZ – Antoine Esnard, Fabien Sanz
- MARGUERITE PUEYO ARCHITECTES - Justine Lajus-Pueyo, Margaux Moinard, Margaux Rieublanc
- MATERRA – Ophélie DOZAT, Lucien DUMAS

Dans la catégorie Paysagistes – concepteurs et Sociétés de paysage :

- Agence AGAP - Arthur AZAGURY, Baptiste GALLINEAU
- Atelier Iris CHERVET
- Les Marneurs - Antonin AMIOT, Geoffrey CLAMOUR et Julien ROMANE
- ZB Paysage - Bertrand COQUIN, Zacharie CHAUVET

Les lauréats bénéficieront pendant deux ans d'une campagne de valorisation mise en place par le ministère de la Culture en partenariat avec la Cité de l'architecture et du patrimoine et l'Institut français,

comprenant :

- L'organisation au plan national et régional de débats et de rencontres avec les milieux locaux de l'architecture, du paysage et de la culture ;
- La publication du catalogue AJAP 2023,
- La participation à des manifestations professionnelles et la mise en relation avec un panel de maîtres d'ouvrage publics et privés engagés dans la promotion des jeunes architectes et paysagistes réunis au sein d'un « Club des parrains ».

LAUREATS NOUVELLE MENTION: Autres voies de l'architecture

Au titre de la médiation architecturale et culturelle :

- Association Abité - Lauriane JACQUES, David FONTCUBERTA, Rafael SALCEDO

Au titre de la critique d'architecture:

- Margaux DARRIEUS

Au titre de la médiation architecturale à destination des jeunes publics, et de la recherche:

- Roberta GHELLI

Au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et des approches patrimoniales:

- Raphaël LESCURE

Au titre de la planification urbaine et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage:

- POWA - Lisa POLETTI – CLAVET, Marguerite WABLE.

Le jury a également souligné l'intérêt du parcours de certains candidats qui permettent de diffuser l'architecture dans divers milieux, que ce soit au sein de collectivités territoriales ou pour répondre à des enjeux particuliers de société.

Les lauréats de la catégorie « Autres voies de l'architecture » seront accompagnés dans la promotion des pratiques qu'ils ont choisies en lien avec les Ecoles nationales supérieures d'architecture, du réseau des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), des Maisons de l'architecture et des directions régionales des affaires culturelles et directions des affaires culturelles (DRAC/DAC).

Cette mobilisation en faveur des jeunes professionnels s'inscrit dans la politique que conduit le ministère de la Culture en soutien aux filières culturelles et créatives. Elle illustre également l'ambition de la ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, de promouvoir un cadre de vie de qualité pour chacun et de montrer le potentiel de la jeunesse pour fonder le monde de demain.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr